

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

EDUCATION

02

SOCIAL

01

ADMINISTRATION

18

ECONOMIE

01

ENERGIE

01

NON DEFINIS

01

N° 2983

22 Janvier 2024

22 January 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	08/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 Lire
Titre/objet	DECISION N°008/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 048/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGO
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

2

Reference	ADDITIF N°01 A/S 002/AONO/CUED/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2024 DU 08 JANVIER 2024 ET AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA VILLE D'EDEA TRONÇON : ROUTE COMMISSARIAT CENTRAL (LONG = 537.77 ML; EMP= 9ML) DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

3

Reference	000769/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
Titre/objet	DECISION N° 000769/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE ECTA BTP INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°016/DDP/MINTP/CCM TR/CSPM-PFC /2021.DU 08 SEPTEMBRE 2021 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DES ETUDES TECHNIQUES, ECONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU NATIONAL : TRONÇON DSCHANG-FOKOUE-FOMPÉA-BANDJA-KEKEM ET BAFOUSSAM-BAMENDA-BAMENDJOU-INTER N5 « CARREFOUR BATIÉ » (122 KM)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

4

Reference	007/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 Lire
Titre/objet	DECISION N°007/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 049/AONR/CUD/CIPM 1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU LYCEE DE MABANDA
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

5

Reference	000773/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
Titre/objet	DECISION N° 000773/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 08/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE INTEC GOPA INTERNATIONAL CONSULTANT INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°001/DP/SONATREL/PIREST/SPM/CSPM/2023 DU 30 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SÉLECTION DE L'INGÉNIEUR CONSEIL CHARGÉ DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERCONNEXION 225 KV RIS-RIN
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	001 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001AONO N° 16 ET N°17/AONO/DMAK/CMBMO/CIPM/2023DU 05 DÉCEMBRE 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À L'EP GROUPE I ET II ET MATERNELLE DE MBANKOMO VILLE ET LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MBANKOMO .DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO RÉGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

7

Reference	008/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 049/AONR/CUD/CIPM 1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU LYCEE DE MABANDA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

8

Reference	000767/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
Titre/objet	DECISION N° 000767/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE CARFAD INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°0029/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12 DÉCEMBRE 2022 POUR L'ÉLABORATION DE LA CARTOGRAPHIE DES PLANTES ENVAHISSANTES DE LA RÉSERVE DE LA FAUNE DU LAC OSSA EN VUE DE LA RESTAURATION DE LA SANTÉ ÉCOLOGIQUE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

9

Reference	031 /DA/DG/CM-SCDP/2023 Lire
Titre/objet	CORRECTIF A LA DECISION D'ATTRIBUTION N°031 /DA/DG/CM-SCDP/2023
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

10

Reference	0007.PR/A0N0/CONAC/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	PROJET DE DECISION N° 0007.PR/A0N0/CONAC/CIPM/2024 DU 22/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°AONO/PR/CONAC/CIPM/2021 DU 06 NOVEMBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES MEMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION, LE PERSONNEL DE LA CONAC ET LEURS FAMILLES AU TITRE DES EXERCICES 2024 ET 2025.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

11

Reference	010/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 TRAVAUX D'ALIMENTATION DES BATIMENTS DE LA CUD EN ENERGIE SOLAIRE (HOTEL POCHARD ET AUTRES)FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	000766/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
Titre/objet	DECISION N° 000766/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ENTREPRISES ETS FLORENCIA & FILS INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C.OULI/CIPM/2023 POUR L'EQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE D'OULI, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST, (LOT1)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

13

Reference	0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 03 DECEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

14

Reference	0001/ANRP/DAAF/SBMP/BM Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 03 DECEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

15

Reference	001/DC/CEN/CIPM/24 Lire
Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CEN/CIPM/24 POUR LA FOURNITURE DES LOGICIELS SAGE BI REPORTING ET SAGE PAIE & RH ET DES DROITS D'UTILISATION DU LOGICIEL SAGE 100 ENTREPRISE (LOT UNIQUE)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	20-02-2024

16

Reference	000771/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
Titre/objet	DECISION N° 000771/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 08/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE AGAPE LIMITED INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/MINFI/CIPM-DGI/2022 DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE REMISE A NIVEAU DU BÂTIMENT ABRITANT LE CENTRE RÉGIONAL DES IMPÔTS DU CENTRE 1
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

17

Reference	03/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 03/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2024 DU 17 JANVIER 2024POUR LA REHABILITATION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO : LOT 1 ECOLE PUBLIQUE DE KOBDOMBOLOT 2 ECOLE PUBLIQUE DE MBENGLLOT 3 ECOLE PUBLIQUE DE NYENDALOT 4 ECOLE PUBLIQUE D'EFOUFOUP (PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-02-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference	000774/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
Titre/objet	DECISION N° 000774/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 08/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ CETP SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°040/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 19 AVRIL 2023 RELATIF POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NKONDJOCK-BAFANG DANS LES RÉGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

19

Reference	009/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 009/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 048/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

20

Reference	2024/095/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/CGA/RM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°2024/095/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/CGA/RMDU 19 JANVIER 2024 PORTANT ADDITIF N° 1 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/CIPM/2023 DU 21 DECEMBRE 2023
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

21

Reference	009/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 009/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 18 JANVIER 2024AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

22

Reference	009/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 Lire
Titre/objet	DECISION N°009/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAN OUVERT N° 021/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 TRAVAUX D'ALIMENTATION DES BATIMENTS DE LA CUD EN ENERGIE SOLAIRE (HOTEL POCHARD ET AUTRES)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

23

Reference	B/0116 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° B/0116 DU 22/01/2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0319/AONO/PR/CONAC/CIPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES MEMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION, LE PERSONNEL DE LA CONAC ET LEURS FAMILLES AU TITRE DES EXERCICES 2024 ET 2025
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	003/DC/F.32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/F.32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 DU 21/11/2023 POUR LA REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT DE CERTAINS BUREAUX AU SEIN DU PARQUET DE LA VILLE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	26-01-2024

25

Reference	031/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°031/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM DU 19/01/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001/DAO/MINADER/PULCCA/UGP/CSPM/10-2023 DU 14 NOVEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS INFORMATIQUES POUR LES STRUCTURES DU MINADER (DESA ET PNVRSA), DU MINEPIA (DEPCS ET RESCAM) ET D'AUTRES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 7116 - CM
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

26

Reference	000765/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
Titre/objet	DECISION N° 000765/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE IMIYEV CORPORATION INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C.OULI/CIPM/2023 DU 08 AOUT 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE D'OULI, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST, LOT1
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	001 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 RELATIF AU SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ÉVALUATION DE RISQUES DE SÉCURITÉ (ERS) ET DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE GESTION DE SÉCURITÉ (PGS) POUR LE PATNUC DATE : 22 JANVIER 2024 FINANCEMENT : IDA 69870-CM CETTE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS LE JOURNAL DES MARCHÉS (JDM) LE 14 MARS 2023, DANS LE CAMEROON TRIBUNE DU 17 MARS 2023 ET DANS LE SYSTÈME DE PASSATION DES MARCHÉS DE LA BANQUE MONDIALE (STEP) LE 20 MARS 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	13-02-2024

28

Reference	n/a Lire
Titre/objet	PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 026/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/12-2023 DU 01/12/2023 RELATIVE À L'ACQUISITION ET À L'INSTALLATION DU SYSTÈME D'INFORMATION INTEGRE ET DE GESTION DE L'ÉDUCATION (SIGE) À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) NOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) PAYS : CAMEROUN NUMERO DU PROJET : CRÉDIT IDA N° 62160-CM, DON IDA N° D2910-CM CRÉDIT IDA N° 67930-CM, DON GPE TF B4072 NUMERO DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE : N° 026/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/12-2023 DU 01/12/2023 DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION ET INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ ET DE GESTION DE L'ÉDUCATION (SIGE) À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) DELAI DE LIVRAISON : 30 JOURS SUIVANT LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRAGE DES PRESTATIONS
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference	002/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2024 DU 08/01/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2024 DU 08/01/2024 POUR LA REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA VILLE D'EDEA TRONÇON : ROUTE COMMISSARIAT CENTRAL (LONG = 537.77 ML; EMP= 9ML) DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – MINDEVEL EXERCICE : 2024
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	02-02-2024

30

Reference	001/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2024 DU 08/01/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2024 DU 08/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP/MINDEVEL 2024
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	02-02-2024

31

Reference	002/AONO/CUD/CIPM2/2024 DU 18 JANVIER 2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUD/CIPM2/2024 DU 18 JANVIER 2024 POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL RESEAU ET TELECOM A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2024.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-02-2024

32

Reference	001/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 18/01/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/CUD/CIPM/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET SOLUTIONS POUR LA PLATEFORME ACTIVE DE VEILLE ET DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION – NUMERISATION, INDEXATION, STOCKAGE ET RESTITUTION DES ARCHIVESFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2024 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-02-2024

33

Reference	000770/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
Titre/objet	DECISION N° 000770/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE ROUTH'AF DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 0163/AONO/CCAA/PDST/SPM/2023 DU 08 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE DE L'AÉROPORT INTERNATIONALE DE DOUALA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	000772/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ Lire
Titre/objet	DECISION N° 000772/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 08/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT DTS CONSTRUCTION AND COMMUNICATION/ETS SAWI INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 025/AONO/MINTP/CIPM-TERII/2023 DU 21 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE LA ROUTE NATIONAL EN TERRE RN3(INTER N1)-BELEL(INTER RO 804)- MBANG REY 95,00KM DANS LE RÉSEAU NORD.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

35

Reference	02/AONO/C.MFOU/SG/CIPM-PCCM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02/AONO/C.MFOU/SG/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 15/01/24 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	18-02-2024

36

Reference	003 /AONO/CUD/CIPM 2/2024 DU 18 JANVIER 2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/CUD/CIPM 2/2024 DU 18 JANVIER 2024 RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE L'IMPLEMENTATION D'UN SYSTEME DE SECURISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN ET LA LUTTE CONTRE LE TRANSPORT ROUTIER CLANDESTIN DANS LA VILLE DE DOUALAFINANCEMENT : BUDGET CUD, EXERCICE 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	20-02-2024

37

Reference	001/AONO/C-KOBDO/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KOBDO/CIPM/2024 DU 17/01/2024POUR LA REABILITATION DE LA ROUTE RURALE AKAM-SOBIA-KONGO (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE AKAM SOBIA - KONGO (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	16-02-2024

38

Reference	01/AONO/C-MFOU/CIPM-PCCM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-MFOU/CIPM-PCCM/2024 DU 15/01/24 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	18-02-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

39Reference [000775/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000775/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 08/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ ESSO SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°2023/003/SOPPTIC/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET L'INSTALLATION DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE POUR L'ÉCOLE NATIONALE SUPPTIC DE YAOUNDÉ

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

40Reference [000764/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000764/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE PAC INTERNATIONAL CAMEROUN SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°0136/AONO/CAA/PDST/CIPM/SPM/2023 DU 08 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE DE L'AÉROPORT INTERNATIONALE DE DOUALA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

41Reference [002/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2024 DU 22/01/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2024 DU 22/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE À TONGO DANS LA COMMUNE DE TIBATI

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 27-02-2024

42Reference [000768/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000768/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS EMRGENCE PLUS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE DÉFINITIF DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

43Reference [002/AONO/C- KOBDO/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C- KOBDO/CIPM/2024 DU 17 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO : LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPÉ DE PMH DANS LA LOCALITÉ DE : NKPWANZE (YINDA) LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPÉ DE PMH DANS LA LOCALITÉ DE : EBKOBLOT 3 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPÉ PMH DANS LA LOCALITÉ DE : NDAMVOLOT 4 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITÉ DE : NGALLA FINANCEMENT : BIPMIDDEVEL, EXERCICE 2024 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPÉ DE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO : LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPÉ DE PMH DANS LA LOCALITÉ DE : NKPWANZE (YINDA) LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPÉ DE PMH DANS LA LOCALITÉ DE : EBKOBLOT 3 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPÉ PMH DANS LA LOCALITÉ DE : NDAMVOLOT 4 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITÉ DE : NGALLA

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 16-02-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

44

Reference	003/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2024 DU 22/01/2024 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2024 DU 22/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 BOUTIQUES AU GRAND MARCHÉ DE TIBATI (PHASE II)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	27-02-2024

45

Reference	ADDITIF N°01 A/S 001/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/202 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/2024 DU 08 JANVIER 2024 ET AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAFINANCEMENT: BIP/MINDDEVEL 2024
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°008/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N° 048/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 LE CONTROLE
TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES
DANS LE QUARTIER MOUTONGO**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 048/AONR/CUD/CIPM/2023 du 12 Septembre 2023 pour l le contrôle technique et supervision des travaux d'aménagement de certaines voies en pavés dans le quartier MOUTONGO

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives et techniques du 11 Octobre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 18 Octobre 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 30 Novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution des offres administratives et techniques N° 021/LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2023 du 03 Novembre 2023;

Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Financières du 15 Novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres financières de 21 Novembre 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 30 Novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N° 033/LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2023 du 01 Décembre 2023;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er}: Les entreprises ci-après sont déclarées attributaires du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montants (FCFA TTC)	Délais (en mois)
1	INDUSTRIAL SOLUTION CAMEROON B.P.: 9181 Douala Tel.: (237) 656 48 05 69	Cinquante cinq millions deux cent quarante sept mille six cent treize (55 247 613)	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

ADDITIF N° 01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2024 DU 08 JANVIER 2024 ET AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LA REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA VILLE D'EDEA TRONÇON : ROUTE COMMISSARIAT CENTRAL (LONG = 537.77 ML; EMP= 9ML) DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Cent soixante-dix-huit millions cinq cent vingt mille deux cent quinze (178 520 215) Francs CFA.
	Lire plutôt Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Cent quatre-vingt-trois millions quatre cent vingt mille deux cent quinze (183 420 215) Francs CFA.

2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois millions cinq cent soixante-dix mille quatre cent cinq Francs (3 570 405 F) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.
	Lire plutôt Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois millions six cent soixante-huit mille quatre cent cinq Francs (3 668 405 F) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

EDEA le 19 Janvier 2024

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000769/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE ECTA BTP INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°016/DDP/MINTP/CCM TR/CSPM-PFC /2021.DU 08 SEPTEMBRE 2021 RELATIF À LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DES ETUDES TECHNIQUES, ECONOMIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DE CERTAINES ROUTES DU RÉSEAU NATIONAL : TRONÇON DSCHANG-FOKOUE-FOMPÉA-BANDJA-KEKEM ET BAFOUSSAM-BAMENDÁ-BAMENDJOU-INTER N5 « CARREFOUR BATIÉ » (122 KM)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIECE JOINTE PDF

YAOUNDE le 6 Décembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°007/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 049/AONR/CUD/CIPM 1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU LYCEE DE MABANDA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'applications;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M. MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 049/AONR/CUD/CIPM 1/2023 du 12 Septembre 2023 pour la maîtrise d'œuvre portant sur le contrôle technique et la supervision des travaux d'aménagement de la voie d'accès au Lycée de MABANDA ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 12 Octobre 2023 relative au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives et techniques du 18 Octobre 2023 de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant le rapport d'analyse des Offres Financières du 23 Novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°34/LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2023 du 01 Décembre 2023 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er}:-La Société **ci-après** est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	GROUPEMENT BEM-EN SERBAT TP <i>PO. BOX : 2693 Douala</i> <i>Tel. : (237) 699 00 07 97</i>	14 757 188 (Quatorze millions sept cent cinquante-sept mille cent quatre-vingt-huit)	04

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 22 Janvier 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000773/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 08/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE INTEC GOPA INTERNATIONAL CONSULTANT INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°001/DP/SONATREL/PIREST/SPM/CSPM/2023 DU 30 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SÉLECTION DE L'INGÉNIEUR CONSEIL CHARGÉ DU CONTRÔLE ET DE LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERCONNEXION 225 KV RIS-RIN

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIECE JOINTE PDF

YAOUNDE le 8 Décembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE MBANKOMO

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001AONO N° 16 ET N°17/AONO/DMAK/CMBMO/CIPM/2023DU 05 DÉCEMBRE 2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE À L'EP GROUPE I ET II ET MATERNELLE DE MBANKOMO VILLE ET LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MBANKOMO .DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt Critères éliminatoires : Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, au terme des 48h de délai supplémentaire pour la produire ou la remplacer; Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis; Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ; Obtention de moins de 70% à l'évaluation des critères essentiels ; Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ; Absence dans le sous-détail d'un prix quantifié ; Absence dans l'offre Technique d'un Conducteur de Travaux, Ingénieur de Génie civil inscrit dans l'ordre National des Ingénieurs (ONIGC).

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHIER JOINT

MBANKOMO le 5 Décembre 2023

Le MAIRE

NGUELE ZAMBO RENE MAGLOIRE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°008/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 049/AONR/CUD/CIPM 1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE SUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES AU LYCEE DE MABANDA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° **007/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024** du **22 Janvier 2024**, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
01	GROUPEMENT BEM-EN SERBAT TP <i>PO. BOX : 2693 Douala</i> <i>Tel. : (237) 699 00 07 97</i>	14 757 188 (Quatorze millions sept cent cinquante-sept mille cent quatre-vingt-huit)	04

Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 22 Janvier 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**DECISION N° 000767/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE
L'ENTREPRISE CARFAD INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES
N°0029/AONR/MINEPDED/CSPM/2022 DU 12 DÉCEMBRE 2022 POUR L'ÉLABORATION DE LA
CARTOGRAPHIE DES PLANTES ENVAHISSANTES DE LA RÉSERVE DE LA FAUNE DU LAC OSSA EN
VUE DE LA RESTAURATION DE LA SANTÉ ÉCOLOGIQUE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIÈCE JOINTE PDF

YAOUNDE le 6 Décembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

CORRECTIF A LA DECISION D'ATTRIBUTION N°031 /DA/DG/CM-SCDP/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Dans le cadre de la publication des résultats du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°031/AONO/DG/DARH/CIPM-SCDP/2023 du 08 décembre 2023 relatif à la construction d'une barrière au niveau de la zone d'exploitation du fioul du dépôt SCDP de Ngaoundéré,

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage apporte le correctif ci-après :

Montant du Marché

Au lieu de : quarante millions huit cent cinquante un mille six cent vingt-quatre **(40 851 624) F CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).**

Lire plutôt : quarante-huit millions sept cent quinze mille cinq cent soixante un **(48 715 561) F CFA Hors Taxe (HT).**

Le reste sans changement.

DOUALA le 18 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION

PROJET DE DECISION N° 0007.PR/A0N0/CONAC/CIPM/2024 DU 22/01/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N°AONO/PR/CONAC/CIPM/2021 DU 06 NOVEMBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES MEMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION, LE PERSONNEL DE LA CONAC ET LEURS FAMILLES AU TITRE DES EXERCICES 2024 ET 2025.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CONAC :

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des Autres Entités Publiques ;

Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n° 2006/088 du 11 mars 2006 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale Anti-Corruption ;

Vu le décret N°2011/223 du 14 juillet 2011 portant nomination du Président de la Commission Nationale Anti-Corruption

Vu le décret N°2012/076 du 8 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ; ;

Vu l'arrêté N°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Etablissements Publics ;

Vu la décision N°00000435/CAB/MINMAP du 18 juin 2019, portant nomination des Présidents des Commission Internes de Passations des Marchés Publics auprès de certains Organismes Publics ;

Vu la décision N°0132 CONAC/P/SP du 08 août 2019 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la CONAC ;

Vu la circulaire budgétaire N°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu les nécessités de services ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **ZENITHE Insurance**, BP 13581 Yaoundé, Tel/Fax : (237) 222 200 830 / 222 231 862, Tél : 694 311 145- 698 002 964 est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'Appel d'Offres N°0319/AONO/PR/CONAC/CIPM/2023 du 06 novembre 2023, pour la souscription d'une police d'assurance maladie au profit des Membres du Comité de Coordination, du personnel de la CONAC et de leurs familles au titre des exercices 2024 et 2025.

Article 2 : Le montant du présent Marché **est de cent quatre-vingt-deux millions sept cent cinquante-cinq mille trois cent quatre (182 755 304) francs CFA, Toutes Taxes Comprises.**

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Janvier 2024

Le PRÉSIDENT

MASSI GAMS DIEUDONNE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°010/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUIN 2023 TRAVAUX D'ALIMENTATION DES BATIMENTS DE LA CUD EN ENERGIE SOLAIRE (HOTEL POCHARD ET AUTRES) FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°009/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 du **22 Janvier 2024**, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	2L TECHNOLOGIES BP: 2489 Douala Tel.: (237) 233 42 15 75	174 604 896 (Cent soixante-quatorze millions six cent quatre mille huit cent quatre-vingt-seize)	06

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, derrière le « Restaurant le Boj », au 5^{ème} étage dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication

du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 22 Janvier 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000766/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ENTREPRISES ETS FLORENCIA & FILS INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C.OULI/CIPM/2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE D'OULI, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST, (LOT1)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIÈCE JOINTE PDF

YAOUNDE le 6 Décembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 03 DECEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES REGIONALES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale de Radioprotection, communique :

Conformément aux dispositions de la Demande de Cotation N°003/DC/ANRP/CIPM/2023 du 03 décembre 2023 pour la fourniture des services de gardiennage au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection et dans ses antennes régionales, les résultats de consultation se présentent comme suit :

N° du Lot	Noms des soumissionnaires	Conformité de l'offre		Délai	Prix total TTC	Rang	Observations
		OUI	NON				
Lot unique	AFRICA OMNIBUSINESS SARL	OUI		12 mois	29 984 220	1 ^{er}	Adjudicataire de la lettre-commande AFRICA OMNIBUSINESS SARL BP : 276 Garoua

Le Directeur Général de la société adjudicataire est par conséquent invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANRP, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 18 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION
N°003/DC/ANRP/CIPM/2023 DU 03 DECEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE
GARDIENNAGE AU SIEGE DE L'AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION ET DANS SES ANTENNES
REGIONALES**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu

Vu



Vu

La Constitution ;

Vu

La loi n°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant statut général des établissements publics;

La loi n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

La loi n°2019/012 du 19 juillet 2019 portant cadre général de sureté radiologique et nucléaire, de sécurité nucléaire, de responsabilité civile et de l'application des garanties ;

La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Le décret n° 2002/250 du 31 octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n° 2010/024 du 28 janvier 2010 portant nomination du Directeur général de l'Agence Nationale de Radioprotection ;

Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics en ses termes non contraires au Code des Marchés Publics ;

Le décret N°2012/76 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP;

Le décret N°2002/250 du 31 Octobre 2002 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale de Radioprotection;

La circulaire n°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

La décision N°0035/ANRP/DAAF/SBMP du 31 janvier 2022 portant modification de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale Radioprotection (ANRP), constatée par décision n°00103/ANRP/DAAF/SBMP du 02 avril 2020 ;

L'Avis de Consultation N°0003/DC/ANRP/CIPM/2023 du 03 Décembre 2023 ;

Le Budget de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) pour l'exercice 2024 ;

la lettre N°0001/L/PDT/CIPM/ANRP du 18 Janvier 2024 du Président de la CIPM/ANRP, portant proposition d'attribution.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}

–**AFRICA OMNIBUSINESS SARL**, est attributaire de la lettre-commande relative à l'Avis de consultation n°0003/DC/ANRP/CIPM/2023 du 03 décembre 2023 pour la fourniture des services de gardiennage au siège de l'ANRP et dans ses antennes régionales, pour un montant de **vingt-neuf millions neuf cent-quatre-vingt-quatre mille deux cent-vingt (29 984 220) francs CFA TTC** et un délai d'exécution de **douze (12) mois** ;

ARTICLE 2 - La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 18 Janvier 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

SIMO AUGUSTIN

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CEN/CIPM/24 POUR LA FOURNITURE DES LOGICIELS SAGE
BI REPORTING ET SAGE PAIE & RH ET DES DROITS D'UTILISATION DU LOGICIEL SAGE 100
ENTREPRISE (LOT UNIQUE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CENAME, Maître d'Ouvrage, lance la présente demande de Cotation pour acquérir les logiciels SAGE BI REPORTING et SAGE PAIE & RH et des droits d'utilisation du logiciel SAGE 100 ENTREPRISE à la CENAME.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Dossier de consultation sont constituées de la fourniture des logiciels SAGE BI REPORTING et SAGE PAIE & RH et des droits d'utilisation du logiciel SAGE 100 ENTREPRISE, ainsi que des prestations complémentaires associées ci-après :

2.1. Le renouvellement du DUA est assujéti à une redevance due à l'éditeur ; cette redevance est fixée par SAGE et est révisée périodiquement par ce dernier. Elle permet au client de bénéficier :

- Des améliorations opérées sur les versions existantes par le biais des mises à jour acquises dans le cadre du contrat Sage (DUA) ; le Prestataire transmettra à la CENAME les nouvelles versions dès qu'elles sont disponibles et les procédures d'installation sur support numérique ou par lien téléchargeable et l'accompagnera dans le déploiement sur son système ;
- De la protection des progiciels de la contrefaçon grâce au mécanisme de calcul et mise à disposition par Sage des codes annuels d'activation ;
- De la mise à disposition de la CENAME d'un compte pour accéder à la base de connaissance de Sage afin d'obtenir le support technique et fonctionnel de ses produits.

2.2. En plus, la CENAME bénéficiera, de la part du Prestataire tout au long de l'année de couverture du DUA et des prestations complémentaires ci-après :

- assistance téléphonique gratuite pour l'aider à utiliser au mieux les fonctionnalités de la solution installée. Ce service lui est accessible sur appel de sa part par la voie qu'il juge appropriée (téléphone, mail, etc.) ;
- accompagnement sur site, en fonction des besoins de la CENAME, cet accompagnement peut consister en la mise en place des nouvelles versions, à la mise à jour des connaissances sur les nouvelles fonctionnalités ou à tout autre problème jugé utile par ce dernier.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet est de 14 000 000 (quatorze millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les logiciels et droits d'utilisation à fournir sont constitués en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux entreprises agréées pour la vente des logiciels SAGE et des droits d'utilisation des logiciels imprimés par SAGE, installées au Cameroun.

6. Financement

Le financement des prestations, objet de la présente Consultation est assuré par le budget de la CENAME, exercice 2024, Imputation 630540.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP. 2470 Yaoundé - Messa, Tél. : 222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25, Fax : 222 23 29 23, E-mail : contact@cename.cm, Site Web : www.cename.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME sis au siège de la CENAME à Yaoundé, BP. 2170 Yaoundé - Messa, Tél. : 222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25, Fax : 222 23 29 23, E-mail : contact@cename.cm, Site Web : www.cename.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de 20 000 (vingt mille) francs CFA, payable dans le compte numéro 33598860001-94 intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » domicilié à la BICEC - Cameroun

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six copies marquées comme telles), seront déposées contre récépissé au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME, Tél. : 222 23 29 20 / 222 23 29 22, 222 23 29 25 Fax : 222 23 29 23, au plus tard le 20/02/2024 à 14 heures et devront porter la mention :

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CEN/CIPM/24 POUR LA FOURNITURE DES LOGICIELS SAGE BI REPORTING ET SAGE PAIE & RH ET DES DROITS D'UTILISATION DU LOGICIEL SAGE 100 ENTREPRISE (LOT UNIQUE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet de la demande de cotation est de quinze (15) jours après notification de l'ordre de service d'exécution des prestations en question.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé ou une compagnie d'assurance autorisée à émettre des cautions, conformément à la réglementation en vigueur, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant de 280 000 (deux cent quatre-vingt mille) francs CFA.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture et l'examen des dossiers administratifs, techniques et financiers, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la CENAME, auront lieu le 20/02/2024 à 15 heures dans la salle des réunions de la CENAME.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées conformément aux critères ci-après :

? **Critères éliminatoires:**

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence d'une pièce administrative ou non-conformité après le délai de 48 heures accordé à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence d'Agrément du fabricant du logiciel Sage ;
- Non satisfaction de 75% des critères essentiels ;
- Non-respect d'une des caractéristiques ci-après :
 - Pour les DUA :
 - ? Base de données :
 - ? Niveau fonctionnel : PREMIUM ;
 - ? Période de validé d'au moins 12 mois.

- Pour le logiciel Sage BI Reporting tous connecteurs :

? Nombre d'utilisateurs nommés : au moins 2,

? Période de validé d'au moins 12 mois.

- Pour logiciel sage Paie & RH :

? Nombre de salariés : au moins 200 ;

? Période de validé d'au moins 12 mois.

? **Critères essentiels :**

Le système d'évaluation appliqué est le système binaire (OUI/NON) et porte sur la conformité aux critères ci-après :

? Situation financière (attestation de capacité financière couvrant au moins le 1/3 du montant total du projet) ;

? Expérience (preuves d'au moins de deux (02) prestations similaires) ;

? Service après-vente (assistance, mise à jour du logiciel) ;

? Respect des délais (délai de livraison).

Seules les offres ayant obtenu au 75% « OUI » sur l'ensemble des critères essentiels sont éligibles à l'évaluation des offres financières.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qualifié à l'évaluation technique et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour leur remise

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de la CENAME.

ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. Pour la CONAC : 1517.

YAOUNDE le 17 Janvier 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SALIHOU SADOU

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000771/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 08/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE AGAPE LIMITED INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/MINFI/CIPM-DGI/2022 DU 27 MARS 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE REMISE A NIVEAU DU BÂTIMENT ABRITANT LE CENTRE RÉGIONAL DES IMPÔTS DU CENTRE 1

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIECE JOINTE PDF

YAOUNDE le 8 Décembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE KOBDOMBO

AVIS D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°_03/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2024 DU 17 JANVIER 2024 POUR LA REHABILITATION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO : LOT 1 ECOLE PUBLIQUE DE KOBDOMBO LOT 2 ECOLE PUBLIQUE DE MBENGLLOT 3 ECOLE PUBLIQUE DE NYENDALOT 4 ECOLE PUBLIQUE D'EFOUFOUP (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2024, **le Maire de la Commune de Kobdombo**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant **quatre lots**, pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe, tels qu'ils sont définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	ECOLE PUBLIQUE DE KOBDOMBO	KOBDOMBO
2	ECOLE PUBLIQUE DE MBENG	KOBDOMBO
3	ECOLE PUBLIQUE DE NYENDA	KOBDOMBO
4	ECOLE PUBLIQUE D'EFOUFOUP	KOBDOMBO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires ;

Les fondations ;

- Décapage complet du dallage et de la chape ;

- Dallage du sol en béton armé ;

- Chape bouchardée de 4cm ;

Les maçonneries en élévation ;

- Raccord des enduits et aux endroits des murs fissurés ;

- Réalisation tableau ;

La charpente et couverture ;

- Etanchéité sur la toiture avec remplacement des feuilles de tôles endommagées ;

- Fourniture et pose de planche de rive ;

- Réfection du plafond et tôle lisse aux alentours du bâtiment ;

La peinture ;

- Peinture à eau sur plafond en deux couches ;

- Application de deux couches de peinture à eau sur mur intérieur et extérieur

Les VRD ;

Etc.

3. Allotissement

Le dossier est constitué **d'Un (01) lot** unique

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public **Exercice 2024** du MINEDUB :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	Montant
1	ECOLE PUBLIQUE DE KOBDOMBO	10.000.000
2	ECOLE PUBLIQUE DE MBENG	10.000.000
3	ECOLE PUBLIQUE DE NYENDA	10.000.000
4	ECOLE PUBLIQUE D'EFOUFOUP	10.000.000

Soit 40.000.000 (quarante millions) FCFA

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, téléphone : 677 76 64 15 , BP : 301 Kobdombo dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **VINGT MILLE (20.000) FCFA par lot** représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la **Recette Municipale de KOBDOMBO**.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard **le 16 Février 2024 à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 03 /AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2024 DU 17 JANVIER 2024 POUR LA REHABILITATION D'UN (01) BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO:

LOT 1 ECOLE PUBLIQUE DE KOBDOMBO

LOT 2 ECOLE PUBLIQUE DE MBENG

LOT 3 ECOLE PUBLIQUE DE NYENDA

LOT 4 ECOLE PUBLIQUE D'EFOUFOUP

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **trois (03) mois**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : **DEUX CENT MILLE (200.000) Francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 16 février 2024 à 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1- Pièces administratives

a) Absence de caution de soumission

b) Dossier incomplet ou pièces non conformes à compléter sous 48 heures ;

c) Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).

13.1.2 - Offre technique

a) Entreprise n'ayant pas abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP) ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

13.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **11 critères essentiels** ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;

c) La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;

d) LA référence de l'entreprise sur **01 critère**.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus **aux** heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) N° 1517 / 658 26 26 82 / 651 64 91 94

YAOUNDE le 17 Janvier 2024

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000774/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 08/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA SOCIÉTÉ CETP SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°040/AONO/MINTP/CIPM-TERII/2023 DU 19 AVRIL 2023 RELATIF POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NKONDJOCK-BAFANG DANS LES RÉGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIECE JOINTE PDF

YAOUNDE le 8 Décembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 009/C/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 048/AONR/CUD/CIPM1/2023 DU 12 SEPTEMBRE 2023 LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE CERTAINES VOIES EN PAVES DANS LE QUARTIER MOUTONGO FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 & SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°008/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 du **22 Janvier 2024**, déclarée attributaire des marchés relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	INDUSTRIAL SOLUTION CAMEROON <i>B.P.: 9181 Douala</i> <i>Tel.: (237) 656 48 05 69</i>	Cinquante cinq millions deux cent quarante sept mille six cent treize (55 247 613)	12

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo*, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leurs projets de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 22 Janvier 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N°2024/095/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPF/CGA/RMDU 19 JANVIER 2024 PORTANT ADDITIF
N° 1 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°08/AONO/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/CIPM/2023 DU 21 DECEMBRE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maître d'Ouvrage, et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°08/AONO/CIPM/MINESUP/PRO-ACTPF/CIPM/2023 du 21 décembre 2023 relatif aux travaux de construction d'un mûr de clôture et d'une guérite à la Faculty of Health sciences (FHS) de l'Université de Buéa, que le DAO y relatif est modifié ainsi qu'il suit :

1. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises du sous-secteur « Bâtiment et Equipements Collectifs » des catégories A, B et C indiquées dans la Lettre Circulaire n°05/LC/MINMAP/CAB du 26 décembre 2023 relative à la mise en œuvre de la catégorisation des entreprises du secteur des Bâtiments et des Travaux publics dans le cadre de la contractualisation des Marchés Publics.

2. CRITERES D'EVALUATION

Compte tenu de la dispense des soumissionnaires catégorisés de la production dans leurs dossiers techniques, des pièces justificatives relatives au chiffre d'affaires, aux références, aux moyens techniques et logistiques propres minima, au personnel permanent et à la localisation du siège, les critères sont les suivants :

2.1. Critères éliminatoires

2.1.1. Pièces administratives

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ou présence d'une caution n'ayant aucun lien avec le présent avis ;
- Fausse déclaration ou faux documents.

2.1.2 Offre Technique

- Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés ;

- Absence de l'attestation de catégorisation délivrée par le Ministre chargé des Marchés Publics ou son représentant dûment mandaté.

2.1.3 Offre financière

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'une des pièces de l'offre financière ci-dessous :
 - La soumission timbrée datée et signée ;
 - Le bordereau des prix unitaires complété, paraphé et rempli de manière lisible ;
 - Le détail estimatif complété, daté et signé ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.
- Ne pas avoir une capacité financière d'une valeur de cent soixante millions (160 000 000) de FCFA minimum.

2.2.Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- L'expérience du personnel d'encadrement ;
- la méthodologie d'exécution des travaux (organisation, autocontrôle, protection de l'environnement, mesures d'hygiène et de sécurité).

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 12 sur 17 « oui » des critères essentiels seront admises à l'analyse financière.

1. 3. FORMULATION DES OFFRES

A – Enveloppe des pièces Administratives

Il s'agit des pièces ci-après datant d'au plus trois (03) mois, en original ou en copie certifiée conforme, selon, le cas :

N°	DOCUMENTS
A1	Une déclaration de l'intention de soumissionner et faisant apparaître ses noms, prénoms, qualité, domicile, nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués, et s'il s'agit d'une société, la raison sociale et l'adresse du siège sociale
A2	Le pouvoir de signature, le cas échéant
A3	Accord de groupement certifié par notaire, le cas échéant
A4	Une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A5	Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances du Cameroun.
A6	Une quittance de versement des frais d'achat du DAO, dont le montant s'élève à deux cent mille 200 000 Fcfa. (Quittance portant le nom du groupement le cas échéant)
A7	Une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de neuf millions sept cent quatre-vingt mille (9 780 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
A8	Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics(ARMP)
A9	Une attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ou par ses Services compétents certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse, datant de moins de trois (3) mois.
A10	Une attestation de conformité fiscale
A11	Une attestation d'immatriculation
A12	Une photocopie certifiée du registre de commerce.

NB : En cas de groupement, chaque entreprise doit présenter les dossiers y afférents.

Elle sera cachetée et contiendra les documents suivants placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N°	DOCUMENTS	OPERATIONS A REALISER	AUTHENTIFICATION
B1	CCTP	Le cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) tel que mentionné à la pièce N°5 du DAO	Paraphé sur chaque page, et avec à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire
B2	CCAP	Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) tel que mentionné à la pièce n°4 du DAO	Paraphé sur chaque page, et avec à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire
B3	Proposition technique	Une note méthodologique sur la compréhension, l'organisation et planning d'exécution des travaux (organisation, autocontrôle, protection de l'environnement, mesures d'hygiène et de sécurité)	Date, signature et cachet du soumissionnaire à la fin du document
B4	Sous traitance	Informations sur le sous-traitant le cas échéant (moyens matériels, humains, références)	Date, signature du sous-traitant
B5	Attestation de visite de site et le rapport de visite du site	Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur + Rapport de visite.	Date, signature et cachet du soumissionnaire
B6	Attestation de catégorisation délivrée par le Ministre chargé des Marchés Publics ou son représentant dûment mandaté	Ce document peut être généré à un clic à partir du site internet de la Direction Générale des impôts (www.impots.cm)	Datée de moins de 3 mois

C – Propositions financières

L'enveloppe « C » comprendra les pièces suivantes

N°	DOCUMENTS	OPERATIONS A REALISER	AUTHENTIFICATION
C1	Soumission	Modèle joint dûment complété avec indication du montant de la proposition	Date, signature, nom et cachet du soumissionnaire sur chaque page - Timbré à 1 500 F CFA

C2	Bordereau des prix unitaires	Original du cadre du bordereau des prix dûment complété par les prix du soumissionnaire en lettres et en chiffres	Paraphe sur chaque page, signature et cachet du soumissionnaire sur la dernière page
C3	Détail estimatif	Original du cadre du détail estimatif dûment complété par le soumissionnaire	Paraphe sur chaque page, signature et cachet du soumissionnaire sur la dernière page
C4	Sous détail des prix unitaires	Cadre du sous détail conforme au modèle du DAO	Paraphe sur chaque page
C5	Une clé USB contenant la version numérique (fichier Excel) du bordereau des prix unitaires et devis estimatif		

Les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

Nota : les plans fournis avec le dossier d'appel d'offres ne sont pas à retourner avec la soumission.

4. EVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES

ü La monnaie retenue est le FCFA

ü les variantes techniques n'étant pas acceptées, la méthode d'évaluation des offres est la suivante :

19.1 - Evaluation des Offres Techniques

L'offre technique contenue dans l'enveloppe B sera évaluée suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères suivants

Les Entreprises devront présenter un dossier facile à feuilleter et conforme au DAO. Elle devra présenter des séparations en couleur, des pages de garde, le sommaire de chaque partie du dossier, des pièces classées dans l'ordre annoncé dans le sommaire, et tout autre dispositif de nature à faciliter les travaux de la sous-commission d'analyse.

- Présentation de l'offre

N°	DESIGNATION	PERTINENCE	OBSERVATIONS
		OUI / NON	
1.	Intercalaires couleurs (avec sommaire de la partie)		
2.	Respect de l'ordre d'assemblage		
3.	Bonne lisibilité des documents		

● Personnel technique

				justifiés	Non justifiés
4.	Directeur des travaux	Ingénieur de Génie Civil avec inscription à l'ONIGC	Copie certifié diplôme	Oui	Non
			CV certifié avec image de l'intéressé		
			Photocopie certifiée de la CNI		
			Attestation de disponibilité le		
			cas échéant		
			Attestation d'inscription au tableau de l'ONIGC		
			Expérience 10 ans		
5.	Conducteur des travaux	Ingénieur des travaux de Génie Civil avec inscription à l'ONIGC	Copie certifiée du diplôme	Oui	Non
			CV certifié avec image de l'intéressé		
			Photocopie certifiée de la CNI		
			Attestation de disponibilité le		
			cas échéant		
			Attestation d'inscription au tableau de l'ONIGC		
			Expérience 7 ans		

				justifiés	Non justifiés
6.	Chef de chantier	Technicien supérieur du génie civil ou équivalent	Copie certifiée du diplôme CV certifié avec image de l'intéressé Photocopie certifiée de la CNI Expérience 5 ans	Oui	Non
7.	Un Topographe	Technicien de topographie	Copie certifiée du diplôme CV certifié avec image de l'intéressé Photocopie certifiée de la CNI Expérience 5 ans	Oui	Non
8.	Technicien en électricité	Technicien	Copie certifiée du diplôme CV certifié avec image de l'intéressé Photocopie certifiée de la CNI Expérience 5 ans	Oui	Non
9.	Technicien en plomberie sanitaire	Technicien	Copie certifiée du diplôme CV certifié avec image de l'intéressé Photocopie certifiée de la CNI Expérience 5 ans	Oui	Non
10.	Technicien en topographie	Technicien	Copie certifiée du diplôme CV certifié avec image de l'intéressé Photocopie certifiée de la CNI Expérience 5 ans	Oui	Non

Il est rappelé aux entreprises qu'au regard de la loi, l'ingénieur du génie civil ne peut exercer que s'il est inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC). L'absence de l'attestation de l'inscription à l'ONIGC de l'année en cours vaudra disqualification de l'ingénieur concerné, quelles que soient sa qualification et son expérience.

● Proposition technique

		effectif	Non effectif
--	--	----------	--------------

11.	Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur.	Oui	Non
12.	Rapport de visite du site daté, signé et cacheté du soumissionnaire	Oui	Non

		effectif	Non effectif
13.	Organigramme.	Oui	Non
14.	Méthodologie	Oui	Non
15.	Planning	Oui	Non

		Respect ? 8 mois	Non-respect > 8 mois
16.	Délai d'exécution	Oui	Non

● Capacité de préfinancement

N°	DESIGNATION	EXISTENCE		OBSERVATIONS
		OUI	NON	
17.	Attestation de solvabilité bancaire ou ligne de crédits d'un montant d'au moins égal à 50% du montant du Marché			

NB: Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques ont obtenues 12 "Oui" sur 17 sont qualifiés pour l'évaluation financière

5. DEPOT ET OUVERTURE DES OFFRES

Informations modifiées	Au lieu de	Lire
Dépôt des offres	jeudi 25 janvier 2024 à 13 heures	vendredi 26 janvier 2024 à 13 heures
Ouverture des offres	jeudi 25 janvier 2024 à 14 heures	vendredi 26 janvier 2024 à 14 heures

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 19 Janvier 2024

Le MINISTRE D'ÉTAT

FAME NDONGO Jacques

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUÉ N° 009/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 18 JANVIER 2024AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

À l'attention du Représentant autorisé du Consultant
" **CABINET D'ÉTUDE ET D'AUDIT COMPTABLE (CAEAC)**
B.P. : 3223 DOUALA
TEL : 233 42 16 98

Entité Acheteuse: Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II).

Intitulé du Marché: Recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé de la réalisation de l'audit des états financiers et des états annexes du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) et du projet ACREGIR pour l'exercice 2023.

Référence: N°009/AP/MINADER/PADFA II/RAF/SPM/2023 DU 08 DÉCEMBRE 2023.

Le présent Avis a pour objet de notifier notre Intention d'Attribuer le Marché susmentionné au Cabinet d'Étude et d'Audit Comptable (CAEAC), B.P. : 3223 Douala, Tel : 233 42 16 98, pour un montant Hors Taxes (HT) de 6 800 000 (Six Millions Huit Cent Mille) FCFA, pour une durée de mission de 21 (Vingt-un) Jours.

Nous attirons l'attention sur le fait que cet Avis n'a nulle valeur de contrat entre l'Entité Acheteuse et le Consultant; de même, il n'ouvre ni ne crée juridiquement aucun droit ni obligation au profit ou à l'égard de l'entité acheteuse ou du soumissionnaire.

YAOUNDE le 18 Janvier 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°009/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
NATIOANAL OUVERT N° 021/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 5 JUIN 2023 TRAVAUX D'ALIMENTATION DES
BATIMENTS DE LA CUD EN ENERGIE SOLAIRE (HOTEL POCHARD ET AUTRES)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres 021/AONO/CUD/CIPM/2023 du 05 Juin 2023 pour les Travaux d'Alimentation des Bâtiments de la CUD en Energie Solaire

Considérant le procès-verbal de la séance du 09 Février 2023 relatif au dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 12 Juillet 2023 de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 18 Juillet 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala

Considérant la proposition d'attribution N°046/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2022 du 18 Juillet 2023 ;

Considérant la correspondance N° 123/L/ARMP/CRLT/CCA/CSP/NNE.nm/2023 du 25 Septembre 2023 de l'ARMP demandant de rapporter la décision d'attribution en vue d'un nouvel examen ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 15 Novembre 2023 de la sous-commission d'analyse des offres ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 23 Novembre 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala

Considérant la proposition d'attribution N°001/LLEH/EWCO/CIPM1/CUD/2023 du 11 Janvier 2024 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionnée pour le montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
1	2L TECHNOLOGIES <i>BP: 2489 Douala</i> <i>Tel.: (237) 233 42 15 75</i>	174 604 896 (Cent soixante-quatorze millions six cent quatre mille huit cent quatre-vingt-seize)	06

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

DOUALA le 22 Janvier 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION

COMMUNIQUÉ N° B/0116 DU 22/01/2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 0319/AONO/PR/CONAC/CIPM/2023 DU 06 NOVEMBRE 2023 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LES MEMBRES DU COMITÉ DE COORDINATION, LE PERSONNEL DE LA CONAC ET LEURS FAMILLES AU TITRE DES EXERCICES 2024 ET 2025

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption, Maître d'Ouvrage, communique :

L'entreprise **ZENITHE INSURANCE S.A, BP 13581 Yaoundé, N° Tél : 233 43 41 32**, est déclarée adjudicataire du Marché se rapportant à l'Appel d'Offres susmentionné.

Le montant dudit Marché est de **cent quatre-vingt-deux millions sept cent cinquante-cinq mille trois cent quatre (182 755 304) francs CFA, Toutes Taxes Comprises.**

YAOUNDE le 22 Janvier 2024

Le PRÉSIDENT

MASSI GAMS DIEUDONNE

PRÉFECTURE DU NOUN

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/F.32/MO/CDPMPN-TBEC/2023 DU 2111212023 POUR LA REHABILITATION ET L'EQUIPEMENT DE CERTAINS BUREAUX AU SEIN DU PARQUET DE LA VILLE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

BIP 2023 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail au sein du parquet de la ville de Foumban, Exercice 2023-2024 ; le Prefet du Departement du Noun (Autorite Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert, en Procedure d'Urgence, pour la rehabilitation et l'equipement de certains bureaux au sein du parquet de la ville de Foumban, Departement du Noun, Region de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du present appel d'Offres comprennent notamment : l'achat, le transport, la fourniture, et la reception du mobilier de Bureau et du materiel informatique tel qu'identifies dans les devis y afférents.

3. Cout Prévisionnel

coût estimatif TTC de trente Million (30 800 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au present Avis de Consultation est ouverte aux concessionnaires installes ou ayant une representation averee en Republique du Cameroun.

Par le present Avis d'Appel d'Offres, les concessionnaires interesses sont invites a fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celui pouvant realiser les prestations apres une evaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations, objet du present Appel d'Offres, sont financees par SIP MINEPAT, Exercice 2023-2024

7. Consultation du Dossier

Des publication du present avis, la Demande de cotation peut etre consultee aux jours et heures ouvrables a la Prefecture de Foumban.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut etre obtenu a la Prefecture de Foumban : des publication du present avis, sur presentation d'une quittance de versement a la Recette de Foumban d'une somme non remboursable de 61 600 Francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, à la Préfecture de Fomban, au plus tard le **26 JAN 2023 A 10 heures**.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de Soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la fourniture.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé(e) par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 616.000F CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative (Préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois OU avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent. Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé(e) par le Ministère en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le 26 JAN 2023 à 11 heures très précises par la Commission de Passation des Marchés Publics auprès de la Préfecture de Fomban, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne au plus (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

N'avoir pas satisfait à au moins 70 %, soit 13 oui sur 18 des critères de l'analyse des offres ;

Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

Absence d'une pièce administrative et non complète dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ;

Absence de caution de soumission ;

Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept).

15. Attribution

Le Préfet, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Préfecture de Fomban, dès la publication du présent avis.

FOUMBAN le 2 Janvier 2024

Le MAIRE

UM DONNACIEN

PROJET D'URGENCE DE LUTTE CONTRE LA CRISE ALIMENTAIRE

COMMUNIQUE N°031/C/MINADER/PULCCA/UGP/SPM/SJPM DU 19/01/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°001/DAO/MINADER/PULCCA/UGP/CSPM/10-2023 DU 14 NOVEMBRE 2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS INFORMATIQUES POUR LES STRUCTURES DU MINADER (DESA ET PNVRSA), DU MINEPIA (DEPCS ET RESCAM) ET D'AUTRES INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 7116 - CM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DELAI D'EXECUTION: SOIXANTE (60) JOURS

Soumissionnaire retenu		
Nom et adresse du soumissionnaire Retenu	Prix offert par le soumissionnaire retenu F CFA HT	Prix final F CFA TTC
GASTAK SOLUTION, Tél : 693 872 772	84 436 897	100 691 000

Autres soumissionnaires évalués et non retenus			
Nom des soumissionnaires évalués	Prix lus lors de l'ouverture des plis F CFA HT	Prix lus lors de l'ouverture des plis F CFA HT	Observations
ETS ZOCAM & COMPAGNIE	83 396 226	99 450 000	Offre non conforme pour l'essentiel
ETS BERRIN	86 061 950	102 628 875	Offre non conforme pour l'essentiel

Le soumissionnaire retenu est par conséquent appelé à bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Gestion du PULCCA, actuellement dans les locaux de l'Unité de Coordination Nationale du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron (Bureau du Spécialiste en Passation des Marchés, Rez de chaussée), pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 19 Janvier 2024

Le COORDONNATEUR

NDZOMO ABANDA GILBERT

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000765/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE L'ENTREPRISE IMIYEV CORPORATION INTRODUIT DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C.OULI/CIPM/2023 DU 08 AOUT 2023 POUR L'ÉQUIPEMENT DE L'AUBERGE MUNICIPALE D'OULI, DÉPARTEMENT DE LA KADEY, RÉGION DE L'EST, LOT1

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIÈCE JOINTE PDF

YAOUNDE le 6 Décembre 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 RELATIF AU SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ÉVALUATION DE RISQUES DE SÉCURITÉ (ERS) ET DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE GESTION DE SÉCURITÉ (PGS) POUR LE PATNUC DATE : 22 JANVIER 2024 FINANCEMENT : IDA 69870-CM CETTE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS LE JOURNAL DES MARCHÉS (JDM) LE 14 MARS 2023, DANS LE CAMEROON TRIBUNE DU 17 MARS 2023 ET DANS LE SYSTÈME DE PASSATION DES MARCHÉS DE LA BANQUE MONDIALE (STEP) LE 20 MARS 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a bénéficié d'un prêt de la Banque mondiale d'un montant de 100 millions USD pour mettre en œuvre le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC). Le PATNUC est placé sous la tutelle du MINPOSTEL et a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Ainsi, le PATNUC incarne l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole, afin de contribuer en fin de compte à l'amélioration de la qualité des moyens de subsistance en milieu rural.

Le PATNUC est structuré autour de 5 composantes : (i) Stratégie, politique publique et réglementation numériques pour l'inclusion et la transformation numérique ; (ii) connectivité et inclusion numériques ; (iii) facilitation de l'implémentation des solutions numériques basées sur les données dans le secteur agricole ;(iv) gestion du projet et l'engagement citoyen ; et (v) Composante d'intervention d'urgence (CERC). Le projet envisage implémenter les activités de ces composantes dans les dix régions du Cameroun.

Des interventions du projet se dérouleront dans les zones de conflits et d'insécurité et les approches d'intervention ne sont pas encore cernées de façon satisfaisante afin de permettre qu'un grand nombre d'acteurs bénéficient des interventions du projet. De plus, un ensemble de pratiques, d'attitudes, et d'approches relationnels et d'engagement institutionnels développés dans ces zones d'absence d'accalmie méritent d'être connus pour une possibilité d'intervention dans les zones orange de ces localités. Il est donc indispensable que ces pratiques soient connues pour leur bonne exploitation par le projet.

De plus, les interventions du projet concernent également l'extension du réseau de télécommunication et du numérique ainsi que les appuis en équipement nécessaire pour un accès au numérique. Dans les zones moins sécurisées, il est indispensable d'appréhender l'impact de ces mutations futurs apportées par le projet sur les prestataires de service appelés à intervenir dans ces localités et sur les conditions d'existence des populations en lien avec ces innovations, sur les activités socioéconomiques et sur l'organisation institutionnelles des structures administratives et de développement local des localités concernées à partir d'une bonne évaluation des risques afin d'en apprécier l'opportunité de développement pour ces localités.

Compte tenu des enjeux sécuritaires perceptibles dans certaines régions du pays, le Plan d'Engagement Environnemental et Social du projet a prévu la réalisation d'une Evaluation des Risques de Sécurité assortie d'un Plan de Gestion de la Sécurité. Ceci dans le but de faire un état des lieux dans la zone, et d'anticiper sur les éventuels risques sécuritaires pouvant impacter l'exécution des activités par les parties prenantes, par la mise en œuvre de mesures opérationnelles. Cette activité est en adéquation avec la Norme Environnementale et Sociale (NES) n°2 Emploi et conditions de travail, et la NES n°4 Santé et sécurité des populations.

2. Objet

La présente mission a pour objectif la réalisation d'une Evaluation des Risques de Sécurité (ERS) des activités du PATNUC, assortie d'un Plan de Gestion de Sécurité (PGS).

De manière spécifique le consultant sera chargé de :

- Faire un état des lieux de la situation sécuritaire dans les zones concernées ;
- Évaluer les risques et impacts potentiels d'insécurité sur le projet dans les zones d'interventions, ainsi que les risques liés à la nature du projet. Il s'agira spécifiquement des risques d'insécurité sur les travailleurs du projet (les travailleurs directs recrutés par UGP, les travailleurs contractuels recrutés par les parties tierces tels que les entreprises, les employés des fournisseurs principaux), les communautés bénéficiaires et les bénéficiaires directs. Il sera question d'identifier les risques et les impacts sécuritaires en tenant compte des éléments qui peuvent exacerber les risques du contexte sécuritaire préexistant, y compris ; a) la présence et/ou l'utilisation potentielle des forces de l'ordre durant la mise en œuvre des activités du projet ; b) la nature des crises, conflits armés, etc., dans les régions ciblées. Cette évaluation devra être stratifiée (de la plus petite à la plus grande unité administrative).
- Elaborer un plan de gestion de sécurité spécifique avec des mesures différenciées selon les résultats de l'évaluation des risques et besoins particuliers du projet. Ce plan devra prévoir un chronogramme et un budget.

3. Période d'exécution

La durée de la mission est de dix (10) semaines

4. Participation et origine

La mission sera confiée à un consultant individuel disposant des compétences suivantes :

- Avoir au moins un BACC+5 en gestion des risques de sécurité ou combinaison appropriée d'éducation et d'expérience ;
- Au moins 8 ans d'expérience dans l'application du cycle de gestion des risques de sécurité dans des lieux à haut risque ;
- Avoir des connaissances des processus de conformité établis au niveau international pour les entrepreneurs et les consultants, des bonnes pratiques industrielles internationales, familiarité avec le processus ISO 31000, etc. ;
- Avoir au moins une (01) expérience de la coordination et de la liaison avec les entrepreneurs/ consultants ainsi qu'avec les éléments armés de sécurité de l'État déployés sur le terrain, les représentants des communautés et les structures de gestion au niveau du projet. Expérience de terrain dans le secteur humanitaire ou privé, de préférence.
- Avoir une expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans et de procédures de gestion des risques de sécurité dans le cadre de projets impliquant plusieurs parties prenantes ;
- Démontrer une intégrité d'auto-organisation et excellentes compétences en matière de travail en équipe et de gestion des flux de travail.

Pour mener à bien cette mission dans les délais et son déploiement dans les zones ciblées, le consultant devra se faire assister dans la collecte de données par une équipe pluridisciplinaire d'enquêteurs, Expert.e sociale (anthropologue ou sociologue) de niveau Bacc+5, et Expert.e genre/VBG (Bacc+4). Le consultant devra faire une offre intégrant cette équipe pluridisciplinaire.

5. METHODE DE SELECTION

Il est porté à l'attention des Consultants individuels qu'ils seront sélectionnés selon la Méthode « Sélection sur CV » (CI) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale édition de Novembre 2020. La langue de travail est le français ou l'anglais. Il est également porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 7.11 et 7.12 dudit. Règlement relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

CONTENU DES MANIFESTATIONS A ADRESSER AU PATNUC

Le Coordonnateur National du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) invite, en vue d'élaborer la liste restreinte, Les consultants individuels intéressés à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la mission (brochures, référence concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances dans le domaine choisi etc.). Le consultant individuel doit avoir accompagné avec succès (prestations terminées dans de bonnes conditions) les précédentes études menées dans le domaine. Cette manifestation devra contenir

Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur National du PATNUC ;

Le Curriculum vitae accompagné d'une présentation de l'équipe d'accompagnement pour la réalisation des enquêtes ;
Les pièces justificatives permettant la vérification des critères de présélection tels que présentés ci-dessus. Toute information pertinente non justifiée sera sans importance

5. Remises des offres

Les termes de référence de cette prestation sont disponibles dans le UNDB online(<https://devbusiness.un.org>) et peuvent être obtenus en version PDF par courriel à : procurement@patnuc.cm
Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires par courriel à procurement@patnuc.cm ou par téléphone aux numéros : +237 222 232 628

Les manifestations doivent parvenir au plus tard le ____13 Février 2024____ à 17 heures
- soit par courriel à : procurement@patnuc.cm.
- soit sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) à l'Unité de gestion du Projet, au 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. : +237 222 232 628.

La manifestation d'intérêt devra être déposée contre décharge et portant la mention :
« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N°_001_ DU_22/01/2024_ POUR LE SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ÉVALUATION DE RISQUES DE SÉCURITÉ (ERS) ET DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE GESTION DE SÉCURITÉ (PGS) POUR LE PATNUC »
NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

YAOUNDE le 22 Janvier 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN

PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N° 026/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/12-2023 DU 01/12/2023 RELATIVE À L'ACQUISITION ET À L'INSTALLATION DU SYSTÈME D'INFORMATION INTEGRE ET DE GESTION DE L'ÉDUCATION (SIGE) À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) NOM DU PROJET : PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) PAYS : CAMEROUN NUMERO DU PROJET : CRÉDIT IDA N° 62160-CM, DON IDA N° D2910-CM CRÉDIT IDA N° 67930-CM, DON GPE TF B4072 NUMERO DE LA DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE : N° 026/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/12-2023 DU 01/12/2023 DESCRIPTION DU MARCHÉ : ACQUISITION ET INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA GESTION DU SYSTÈME D'INFORMATION INTÉGRÉ ET DE GESTION DE L'ÉDUCATION (SIGE) À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) DELAI DE LIVRAISON : 30 JOURS SUIVANT LA DATE DE NOTIFICATION DE L'ORDRE DE SERVICE DE DÉMARRAGE DES PRESTATIONS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**ADJUDICATAIRE**

Noms	PSPE SARL
Adresse	B.P : 34 773 – Yaoundé ; Téléphone : (+237) 699 24 49 05 e-mail : colincemichael@gmail.com
Montant de l'offre lu publiquement	15 360 000 F CFA HT 18 316 800 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	15 360 000 F CFA HT 18 316 800 F CFA TTC
Montant du Marché (dans la monnaie de l'évaluation)	15 360 000 F CFA HT 18 316 800 F CFA TTC
Délai de Livraison	30 Jours

AUTRES SOUMISSIONNIAIRES EVALUES :

Nom	Ets BRIGHT GP
Adresse	B.P : 1 120 - Yaoundé Tel : (+237) 677 63 28 51
Montant de l'offre lu publiquement	16 350 000 F CFA HT 19 475 375 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	16 350 000 F CFA HT 19 475 375 F CFA TTC
Nom	TEXYS SARL
Adresse	Tel : (+237) 695 03 59 58 B.P : 12 203 - Yaoundé
Montant de l'offre lu publiquement	17 165 000 F CFA HT 20 469 263 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	17 165 000 F CFA HT 20 469 263 F CFA TTC
Nom	Ets SOLUTIONS HOLDING
Adresse	B.P : Bamenda ; Tel : 699 88 63 74
Montant de l'offre lu publiquement	17 560 000 F CFA HT 20 940 300 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	17 560 000 F CFA HT 20 940 300 F CFA TTC
Nom	Ets TCHOUWO JULIENNE
Adresse	Tel : (+237) 699 54 45 88 B.P : 2 598 – Yaoundé e-mail : jtchouwo@yahoo.fr
Montant de l'offre lu publiquement	19 650 000 F CFA HT 23 432 625 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	19 650 000 F CFA HT 23 432 625 F CFA TTC
Nom	ESSO SARL
Adresse	Tel : (+237) 670 10 06 23 B.P : 33 858 – Yaoundé e-mail : esso.electronique@yahoo.fr
Montant de l'offre lu publiquement	21 782 621 F CFA HT 25 975 776 F CFA TTC
Montant de l'offre évaluée (dans la monnaie de l'évaluation)	21 782 621 F CFA HT 25 975 776 F CFA TTC

SOUSSIONNAIRES REJETES

Nom	BATI-PRO CAMEROUN
Adresse	Tel : 690 98 30 99 B.P : Yaoundé
Montant de l'offre lu publiquement	19 153 650 F CFA HT 22 840 727 F CFA TTC
Raison du rejet	Offre non conforme pour l'essentiel
Nom	SUNSHINE ADVISORY
Adresse	B.P : Douala Tel : (+237) 690 03 71 24
Montant de l'offre lu publiquement	16 258 000 F CFA HT 19 387 665 F CFA TTC
Raison du rejet	Offre non conforme pour l'essentiel
Nom	EMC ENGINEERING SARL
Adresse	B.P : 15 302 - Yaoundé Tel : (+237) 699 88 63 74 e-mail : emc@emcsarl.com
Montant de l'offre lu publiquement	20 080 000 F CFA HT 23 945 400 F CFA TTC
Raison du rejet	Offre non conforme pour l'essentiel

YAOUNDE le 18 Janvier 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

OWOTSOGO ONGUENE AMBROISE

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2024 DU 08/01/2024 POUR LA REHABILITATION DE LA VOIRIE
REVTUE DANS LA VILLE D'EDEA TRONÇON : ROUTE COMMISSARIAT CENTRAL (LONG = 537.77 ML;
EMP= 9ML) DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC – MINDDEVEL EXERCICE : 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du **Budget d'Investissement Public (BIP)** de l'exercice 2024, le Maire de la Ville d'Edéa, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de la Communauté Urbaine d'Edéa, en procédure d'urgence, un Appel d'Offre National Ouvert, **pour la** réhabilitation de la voirie revêtue dans la ville d'Edéa, tronçon : route commissariat central (long = 537.77 ml; emp= 9ml) dans la Sanaga **Maritime, Région du littoral**.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Travaux préliminaires et installations
- Nettoyage et terrassement
- Assainissement
- Revêtement de la chaussée
- Signalisation
- Intervention sur réseau

3. Cout Prévisionnel **New(Additif)**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Cent quatre-vingt-trois millions quatre cent vingt mille deux cent quinze (**183 420 215**) **Francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux seront constitués **en un seul lot**.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **Ministère de la Décentralisation et du Développement Local**, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine d'Edéa sis à l'Hôtel de ville d'Edéa, à la **Direction des Affaires Financières et Economiques (DAFE) : 282 EDEA** Tel : **699 52 05 26** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine d'Edéa sis à l'Hôtel de ville d'Edéa, à la **Direction des Affaires Financières et Economiques (DAFE)** Tel : **699 52 05 26** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux **cent mille (200000)** Francs CFA payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine d'Edéa.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tels, et une version électronique de l'offre financière sur fichier Excel en support numérique, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service des Marchés Publics et des Approvisionnements, le **02/02/2023** à **10 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2024 DU 08/01/2023
POUR LA REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA VILLE D'EDEA
TRONÇON : ROUTE COMMISSARIAT CENTRAL (LONG = 537.77 ML; EMP= 9ML) DEPARTEMENT DE LA
SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire **New(Additif)**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois millions six cent soixante-huit mille quatre cent cinq Francs (3 668 405 F) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, l'offre administrative, technique et financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises sous pli scellé avec la mention produite ci-dessus mentionnée au point 11 du présent avis et la spécificité du pli (administrative, technique ou financière)..

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu, le **02/02/2024** à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de l'hôtel de ville de la CUED.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
- Toutes autres pièces du dossier administratif absent ou non conforme dans un délai de 48 heures après ouverture des plis,
- L'absence d'un volume ou d'un exemplaire de la soumission ;
- La fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- La non-conformité du modèle de soumission ;
- La note technique inférieure à 75% des critères essentiels;

- L'absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

N°	Activité	Appréciation
A)	les références de l'entreprise	Oui/Non
B)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
C)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	Oui/Non
D)	Délai d'exécution	Oui/Non
E)	Méthodologie	Oui/Non
F)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le marché sera attribué au Soumissionnaire remplissant **les capacités administratives, techniques et financières requises et présentant l'Offre financière évaluée la moins-disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics et des Approvisionnements de la Communauté Urbaine d'Edéa, B.P: 282 EDEA, Tél. : **699 52 05 26**

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou **699 37 07 48**

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Ville d'Edéa se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

EDEA le 8 Janvier 2024

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM/2024 DU 08/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'EDEA,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP/MINDEVEL 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024, le Maire de la Ville d'Edéa lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction des équipements d'éclairage public par lampadaires solaires dans la ville d'Edéa, département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent

- Installation de chantier ;Amenée et repli du matériel (transport et manutention du mat) ;
- Etudes (projet d'exécution et/ou dossier de recollement ; piquetage) ;
- Eclairage solaire
- Formation du personnel communal devant assurer la maintenance ;
- Abattage et élagage des arbres ;
- Massif sous trottoir ou TPC pour candélabre h?10m ;
- Mât en acier galvanisé de hauteur min 7 m (fourniture et implantation des poteaux de 7 m pour lampadaire
- Fourniture et installation des luminaires solaires *all in one* model D2-80w panneau solaire mono 105w ; batterie lithium 650wh, flux lumineux 12800 lm

3. Cout Prévisionnel **New(Additif)**

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **soixante millions (60 000 000) Francs CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, seront financés par le budget d'investissement public (bip), du ministère de la décentralisation et du développement Local, exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine d'Edéa Service des Marchés Publics et des Approvisionnements dès publication du présent avis tel 699 520 526.

7. Acquisition du Dossier

d'Edéa Service des Marchés Publics et des Approvisionnements, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **100 000 F (cent mille francs)** CFA payable à la recette municipale de la Communauté Urbaine d'Edéa. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Communauté Urbaine d'Edéa Service des Marchés Publics et des Approvisionnements, au plus tard le **02/02/2023 à 11 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée avec la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/CIPM 2024 du 08/01/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire **New(Additif)**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant d'un **million deux cent mille francs (1 200 000 F) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance, de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le **02/02/2023 à 12 heures**, heure locale, par la Commission de passation des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de l'un des trois volumes,
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : model,
- puissance des panneaux,

- flux lumineux,
- capacité des batteries,
- matériau du candelabre,
- dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75% de oui par rapport aux sous-critères essentiels ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années.

NB : Joindre le support numérique de l'offre financière

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Méthodologie	Oui/Non
6	Spécifications techniques	Oui/Non

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Directeur des Services Techniques de la communauté Urbaine d'Edéa.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

Additif à l'appel d'Offres

Le Maire de la ville d'Edéa se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

EDEA le 8 Janvier 2024

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CUD/CIPM2/2024 DU 18 JANVIER 2024
POUR L'ACQUISITION DE MATERIEL RESEAU ET TELECOM A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 190.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation et la professionnalisation du service de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala, le Maire de la Ville de Douala, Autorité contractante, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour l'acquisition d'équipements de communication pour la police municipale, le cortège du maire de la ville ainsi que certains responsables de directions opérationnelles.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent l'acquisition d'équipements de communication (station fixe, terminaux de communication, etc.)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Cinquante-cinq millions (55 000 000) francs CFA**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice **2023** sur la ligne d'imputation n°**222 190**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09. Site web : www.douala.cm, dès publication de l'avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **quatre vingt dix mille (90 000) Francs CFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89 ouvert auprès des Agences BICEC des chefs-lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont un (01) original et huit (08) copies, une offre financière témoin marqué comme tel et une (01) version numérique, devra parvenir contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09, Douala-Cameroun.
Au plus tard le **16 Février 2024 à 12h00**, heure locale avec la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/CUD/CIPM2/2024 DU 18 JANVIER 2024
RELATIF A L'ACQUISITION DE MATERIEL RESEAU ET TELECOM A LA COMMUNAUTE URBAINE DE
DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un montant **d'un million centmilles (1 100 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO. Cette caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **16 Février 2024 à 13h00, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 Heures d'une pièce du dossier administratif après l'ouverture des plis;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU;
- Modification d'une quantité du DQE ;
- Non satisfaction decinq (05/07) critères essentiels ;
- Présence dans la liste des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP ;

- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de l'exécution des marchés publics au cours des trois (03) dernières années;
- Validation d'au moins 80% des spécifications techniques du matériel.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRECIATION
1	Chiffre d'Affaires : le montant cumulé au cours des trois (03) dernières années correspond à cent millions (100 000 000) francs CFA	Oui/Non
2	Les Références du Cocontractant	Oui/Non
3	La conformité du matériel proposé aux spécifications techniques à 80%	Oui/Non
4	Preuve d'acceptation des conditions du contrat	Oui/Non
5	Capacité financière de quarante-cinq millions (45 000 000) francs CFA	Oui/Non
6	Garantie du fabricant du matériel	Oui/Non
7	presentation de l'offre du soumissionnaire	Oui/Non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant de capacités technique et financière requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant, les rabais proposés en chiffres et en lettres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09. Site web : www.douala.cm

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748. Joindre la Cellule Anticorruption de la CUD aux numéros (+237) 695 298 115.

DOUALA le 18 Janvier 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/CUD/CIPM/2023 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL ET SOLUTIONS POUR LA PLATEFORME ACTIVE DE VEILLE ET DE SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION – NUMERISATION, INDEXATION, STOCKAGE ET RESTITUTION DES ARCHIVES
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2024 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'optimiser le stockage, la gestion et le partage de la documentation liée à ses activités stratégiques et opérationnelles, la CUD souhaite mettre en place une solution de gestion électronique des documents pour améliorer son système d'archivage actuel totalement manuel., le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint, en procédure d'urgence, pour la sélection d'une entreprise spécialisée ou groupement dans la fourniture des logiciels informatiques au titre de l'exercice budgétaire 2023 et suivants.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à acquérir et déployer des licences d'archivage, des scanners professionnels, à numériser des feuilles pour le compte de la CUD.

3. Cout Prévisionnel

Le budget prévisionnel alloué auxdites prestations est de **176 000 000 (Cent soixante seize millions) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est restreinte aux entreprises pré-qualifiées à l'issue de l'ASMI N°015/CUD/SG/DSIT/2023.

N°	Entreprises pré-qualifiées	Boîte Postale	Téléphone	E-mail
1	QUALITEC	-	(237)699592675	
2	ICCSOFT Conseil et Intégration de solutions	5937 Yaoundé	(237)222 21 2817	
3	Sprint-Pay Cameroon SA	1158 Yaoundé	655867354/657678974	
4	GROUPEMENT QUANTUM-GREEN LIGHT	12061	(237) 690900131/+33 651983438	

6. Financement

Les prestations seront financées, Toutes Taxes Comprises, par le budget de la Communauté Urbaine de Douala des exercices et suivants, imputation n° 222190, Acquisition du matériel et solutions pour la plateforme active de veille et de sécurité des Systèmes d'information – Numérisation, indexation, stockage et restitution des archives, tâche n°21037.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, sur présentation d'un reçu de versement au titre de frais d'achat du dossier d'une somme non remboursable de **cent (100 000) Francs CFA**, payable au compte de CAS-ARMP n°33 59 8800001-89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont huit (08) copies physique (un original et sept copies marquées comme tels) et une (01) copie numérique, devra à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 au plus tard le **16 février 2024 à 12h00**, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 001/AONR/CUD/CIPM2/2024**

**RELATIF À L'ACQUISITION DU MATERIEL ET SOLUTIONS POUR LA PLATEFORME ACTIVE DE VEILLE ET DE SECURITE
DES SYSTEMES D'INFORMATION – NUMERISATION, INDEXATION, STOCKAGE ET RESTITUTION DES ARCHIVES
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Les délais maximums d'exécution prévus par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont de six **(6) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce N°2 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **3 520 000 (Trois millions cinq cents vingt mille) FCFA**, et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu au plus tard le **16 février 2024 à 13h00**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés N°2 de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

- Absence d'une référence de marché de fournitures de matériels informatiques
- Absence de la caution de soumission au dépouillement ;
- Absence ou non-conformité au terme d'une période de 48 heures d'une pièce du dossier administratif après l'ouverture de l'offre ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ; dans le BPU
- Non-respect de cinq (5) critères essentiels sur six(6) ;
- Non-conformité des pièces à fournir aux spécifications techniques ;
- Présence sur la liste des entreprises défaillantes publiée par le Ministère des Marchés Publics.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- a. Exigence Financière(oui/non);
- b. Références et prestations similaires justifiés

NB :le candidat retenu aura rempli 80% des critères sus-cités

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au D d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées et motivées en chiffres et en lettres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur, 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, avec copie à la Division des systèmes d'information et des Télécommunications de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279, Rue Victoria (Immeuble Pochard).

Dénonciation des cas de corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir envoyer un message ou appeler **aux numéros 20 57 25 / 699 35 07 48 ;ou au numéros CUD de Lutte Anticorruption : 679888026 ; 695298115**

DOUALA le 18 Janvier 2024

Le /

MBASSA NDINE

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000770/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 07/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE
L'ENTREPRISE ROUTD'AF DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N°
0163/AONO/CCAA/PDST/SPM/2023 DU 0.8 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA
ROUTE DE PATROUILLE DE L'AÉROPORT INTERNATIONALE DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIÈCE JOINTE PDF

YAOUNDE le 7 Décembre 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000772/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 08/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DU GROUPEMENT DTS CONSTRUCTION AND COMMUNICATION/ETS SAWI INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES N° 025/AONO/MINTP/CIPM-TERI//2023 DU 21 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE AUX PRODUITS INNOVANTS DE LA ROUTE NATIONAL EN TERRE RN3(INTER N1)-BELEL(INTER RO 804)- MBANG REY 95,00KM DANS LE RÉSEAU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIECE JOINTE PDF

YAOUNDE le 8 Décembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE MFOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C.MFOU/SG/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 15/01/24 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT-QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE MFOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MFOU, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de vingt-quatre (24) logements de type T3 dans la Commune de MFOU, Département de la MEFOU ET AFAMBA, Région du CENTRE.

Les bâtiments à construire sont constitués de quatre (04) immeubles R+2 de 06 logements de type T3.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

Mission n°1 : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;

Mission n°2 : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;

Mission n°3 : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **vingt-cinq millions quatre cent soixante-six mille neuf cent soixante-trois (25 466 963) francs CFA**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de vingt-quatre (24) logements de type T3 dans la Commune de MFOU.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Commune de MFOU** et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la recette municipale de la Commune de MFOU.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

10. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront présentées en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes :

- Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
- Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3).
- Enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (volume 3) séparée et scellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le **18/02/24** à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP).

Elles devront porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

N° 02/AONO/C.MFOU/SG/CIPM-PCCM/2024 du 15/01/24 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de vingt-quatre (24) logements de type T3 dans la Commune de MFOU, Département de la MEFOU ET AFAMBA, Région du CENTRE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**; valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

Ouverture des plis 18/02/24 à 15 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM** à **MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel » ;

Non satisfaction d'au moins **70% (soit 67 points sur 95)** des critères essentiels ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Offre financière incomplète.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		95 point

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\text{Ng} = \frac{70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$\text{Nf} = \frac{100 \times \text{Fm}}{\text{F}}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux adresses suivantes :

-BP : 10 MFOU , Tel : 691 10 55 66 /620 24 98 45

-FEICOM : Direction des Projets et Programmes de Partenariat sis à l'immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN soit par téléphone aux numéros : **696 98 01 95/694 28 66 04/690 04 01 32/**.

YAOUNDE le 19 Janvier 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/CUD/CIPM 2/2024 DU 18 JANVIER 2024
RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE L'IMPLEMENTATION D'UN SYSTEME DE SECURISATION DES
TRANSPORTS EN COMMUN ET LA LUTTE CONTRE LE TRANSPORT ROUTIER CLANDESTIN DANS LA
VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
612 106

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de sécuriser et de maîtriser l'offre et de lutter contre le transport routier clandestin dans la Ville de Douala.

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, lance un Avis d'Appel d'Offres National Restreint, pour la sélection d'une entreprise pour exécuter l'étude en vue de l'implémentation d'un système de sécurisation des transports en commun et la lutte contre Le transport routier clandestin dans la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations regroupées en un seul lot unique, comprennent :

- Mission 1 : Diagnostic institutionnel de l'offre de transport public
- Mission 2 : Statistiques sur l'offre de transport de masse par minibus dans la Ville de Douala
- Mission 3 : Maîtrise de l'offre de transport

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel s'élève à **vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises retenues à l'issue de l'appel à sollicitation à manifestation d'intérêt N°14_/ASMI/CUD/SG/DIRPOM/2023 du 13 Juillet 2023, listées ci-après :

N°	ENTREPRISES	Adresses
01	GROUPEMENT NEW CONCEPT ENGINEERING/YAMBA ET FILS	Tél : 699 51 72 00/675 34 20 66
02	WILLYTECH MOBILITY SOLUTIONS	Tél : 655 09 15 64
03	DNITY TECHNOLOGY SOLUTIONS	Tél : 677 34 13 35
04	MADIA SARL	Tél : 676 50 95 26
05	GROUPEMENT AES SPRINTED	Tél :696 76 66 14/652 51 45 45

Par ailleurs, les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement pour soumissionner.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2023, ligne d'imputation budgétaire n°**612 106 (Honoraires versés)**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut-être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du patrimoine / Sous-Direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09. Site web : www.douala.cm, dès publication de l'avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Services Généraux / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09. Site web : www.douala.cm, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° **335**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont huit **(08) copies physiques (un original et sept copies)** marqués comme tels et **une (01) copie numérique plus une offre financière témoin (4^{ème} enveloppe)**, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5^e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09, au plus tard le **20 Février 2024 à 12 heures 00**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 003/AONR/CUD/CIPM 2 /2024 DU 18 JANVIER 2024
RELATIF A L'ETUDE EN VUE DE L'IMPLEMENTATION D'UN SYSTEME DE SECURISATION DES TRANSPORTS
EN COMMUN ET LA LUTTE CONTRE LE TRANSPORT ROUTIER CLANDESTIN DANS LA VILLE DE DOUALA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de six(06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations. Ce délai est fixé ainsi qu'il suit :

- **Rapport de la Mission 1** : 7 semaines à compter de la réception de l'Ordre de Service prescrivant Démarrage des prestations
- Délai d'approbation de la Mission 1 : **2 semaines**
- **Rapport de la Mission 2** : 3 semaines à compter de la date d'approbation de la mission 1
- Délai d'approbation Mission 2 : **2 semaines**
- **Rapport de la Mission 3** : 7 semaines à compter de la date d'approbation de la mission 2
- Délai d'approbation Mission 2 : 2 semaines

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce11duDAO, d'un montant de **quatre cent mille (400 000) F CFA**. Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **20 Février 2024 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala déclarera une offre non recevable s'il apparaît à l'issue de l'ouverture des plis que le soumissionnaire a présenté un dossier comportant des manquements suivants :

- a. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.
- b. L'Absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des offres ;
- c. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- d. L'offre technique totalisant une note inférieure à 70 sur 100 des critères d'évaluation;
- e. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- f. Présence dans la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- g. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon de marché au cours des deux dernières années ;
- h. L'absence de l'offre financière témoin à l'ouverture des plis .

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères suivants :

N°	CRITERES	POINTS
1	Références	10 points
2	Personnel clé	60 points
3	Matériels et outillages	20 points
4	Présentation de l'offre	10 points

METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection « qualité – coût», soit : **$Ng = 0,7 \times \text{Note Technique} + 0,3 \times \text{Note Financière}$**

Seules les soumissionnaires ayant obtenus 70 points sur 100 lors de l'analyse technique verront leur offre financière analysée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au Candidat ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210, Rue Pasteur, Immeuble SCI Bonanjo, 5e étage, à côté de la Délégation Régionale des Eaux et Forêts, B.P : 43 Douala, Tél/Fax : 233 42 15 09.Site web : www.douala.cm

Dénonciation en cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

DOUALA le 18 Janvier 2024

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE KOBDOMBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KOBDO/CIPM/2024 DU 17/01/2024 POUR LA REABILITATION DE LA ROUTE RURALE AKAM-SOBIA-KONGO (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA RÉHABILITATION DE LA ROUTE RURALE AKAM SOBIA - KONGO (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet **la réhabilitation de la route rurale Akam Sobia-Kongo (5 KM) dans la Commune de Kobdombo, Département du Nyong et Mfoumou.**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend : Les travaux préparatoires, les travaux d'emprise, de terrassement et les travaux d'assainissement.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINADER, exercice 2024, pour un montant prévisionnel de Vingt-trois millions (23 000 000) de francs CFA.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Kobdombo à l'immeuble arbitrante ses services, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de Kobdombo (**Secrétariat Général de la Mairie de Kobdombo**), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **trente-huit mille (38.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de Kobdombo**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devront être déposées au secrétariat de la commune de Kobdombo contre récépissé, au plus tard **le 16 février 2024 à 11 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KOBDO/CIPM/2024 DU 17/01/2024 POUR LA REABILITATION DE LA ROUTE RURALE AKAM-SOBIA-KONGO (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de Quatre (04) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de quatre cent soixante mille (460 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par banque de premier ordre une agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 16 février 2024** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marches (CIPM) dans la salle des actes de la Commune de Kobdombo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

11. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Absence de la caution de soumission
- ii) dossier administratif incomplet ou non conforme à compléter sous 48 heures
- iii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Toute entreprise ayant abandonné un chantier au Cameroun les cinq (05) dernières années ;
- v) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- vi) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
- vii) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- viii) offre financière incomplète ;

2. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) Le personnel du personnel d'encadrement ;
- ii) les références générales de l'entreprise ;
- iii) Les références spécifiques de l'entreprise
- iv) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- v) La capacité financière.

Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le Maire de la Commune de Kobdombo

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo (Secrétariat Général de la Commune).

YAOUNDE le 17 Janvier 2024

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE MFOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AONO/C-MFOU/CIPM-PCCM/2024 DU 15/01/24 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT
QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T3 DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU
ET AFAMBA, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune de MFOU lance pour le compte de la Commune de MFOU, Département de la MEFOU ET AFAMBA, Région du CENTRE, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de vingt-quatre (24) logements de type T3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV ;
- La peinture ;
- Les revêtements durs ;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO pour quatre (04) immeubles R+2.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **quatre cent vingt quatre millions quatre cent quarante neuf mille trois cent quatre vingt six (424 449 386) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), exercices 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du service des marchés de la Commune de MFOU et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du service des marchés de la Commune de MFOU, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA *payable à la recette municipale* de la Commune de MFOU.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Toutefois, conformément aux dispositions du point 82 de la Circulaire d'application du Code des Marchés Publics, un soumissionnaire ayant payé les frais d'acquisition du DAO au trésor public à la suite des difficultés rencontrées à la recette municipale concernée, devra présenter dans son offre un constat d'huissier dûment établi et/ou preuve de la saisine du Maire avec copie à l'autorité administrative locale, à l'ARMP et au FEICOM contre décharge dûment signée et datée.

1. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **18/02/24** à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 01 /AONO/C-MFOU/CIPM-PCCM/2024 DU 15/01/24_ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT QUATRE (24) LOGEMENTS DE TYPE T3DANS LA COMMUNE DE MFOU »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un clé USB ou CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Dix (10) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à huit millions quatre cent quatre vingt huit mille (8 488 000) Francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 18/02/24_ à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;

Fausse déclaration ou falsification des pièces ;

Absence de la caution de soumission ;

Offre technique incomplète (absence d'une rubrique de l'offre technique) ;

Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;

Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;

- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (100 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%, soit 37 OUI sur 53).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;

Références de l'entreprise (09 critères) ;

Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;

Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;

Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70% (soit 37 OUI sur 53), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

1. Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de MFOU.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MFOU et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune de MFOU : BP : 10 MFOU, **Tél. 691 10 55 66/620 24 98 45;**

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

YAOUNDE le 19 Janvier 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**DECISION N° 000775/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 08/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE LA
SOCIÉTÉ ESSO SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES
N°2023/003/SOPPTIC/CIPM/2023 DU 16 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET
L'INSTALLATION DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE POUR L'ÉCOLE NATIONALE SUPPTIC DE YAOUNDÉ**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIECE JOINTE PDF

YAOUNDE le 8 Décembre 2023

Le **MINISTRE DÉLÉGUÉ**

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N° 000764/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DE
L'ENTREPRISE PAC INTERNATIONAL CAMEROUN SARL INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL
D'OFFRES N°0136/AONO/CAA/PDST/CIPM/SPM/2023 DU 08 AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE PATROUILLE DE L'AÉROPORT INTERNATIONALE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIECE JOINTE PDF

YAOUNDE le 6 Décembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE TIBATI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2024 DU 22/01/2024 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE À TONGO DANS LA COMMUNE DE
TIBATI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2024, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un foyer communautaire à TONGO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie + Vitrerie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D ;
- Bloc latrines

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt trois Millions (23 000 000) FCFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de reexercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire
n°

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable de **45.000 (quarante cinq mille) francs CFA.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard **le 27/02/2024 à 10 Heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2024 DU 22/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FOYER COMMUNAUTAIRE À TONGO DANS LA COMMUNE DE TIBATI
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet de la Lettre Commande complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif.

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **460 000 (quatre cent soixante mille)** et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 27/02/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle de réunions de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. La note technique inférieure à 70% des oui.
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale à 15 millions ; oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale 15 millions oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
5. Les matériels essentiels (Camion benne. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non
8. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenue une note supérieure ou égale à 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

TIBATI le 19 Janvier 2024

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

**DECISION N° 000768/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ DU 06/12/2023 RELATIVE AU RECOURS DES ETS
EMRGENCE PLUS INTRODUIT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES
N°002/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 16 MAI 2022 POUR LES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DU SITE
DÉFINITIF DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'AUTORITE CHARGÉE DES MARCHES PUBLICS

VOIR PIERCE JOINTE PDF

YAOUNDE le 6 Décembre 2023

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE KOBDOMBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C- KOBDO/CIPM/2024 DU 17 JANVIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO : LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE : NKPWANZE (YINDA) LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE : EBKOBLOT 3 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE PMH DANS LA LOCALITE DE : NDAMVO LOT 4 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE : NGALLA FINANCEMENT : BIP MIDDEVEL, EXERCICE 2024 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO : LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE : NKPWANZE (YINDA) LOT 2 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE : EBKOBLOT 3 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE PMH DANS LA LOCALITE DE : NDAMVO LOT 4 : CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH DANS LA LOCALITE DE : NGALLA

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le présent Avis d'appel d'offres national ouvert a pour objet les travaux de construction de (04) forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Kobdombo.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- La mobilisation de la ressource en eau,
- Equipement complet du forage
- Développement et essai de débit,
- Construction de la superstructure et installation de la pompe
- Construction d'une clôture de sécurité au modèle courant
- Construction d'une fosse, émissaire des eaux usées
- Animation et formation d'un artisan réparateur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : 8.500.000 FCFA/FORAGE

LOT	Localité	MONTANT en FCFA
I	NKPWANZE (YINDA)	8.500.000
II	EBKOB	8.500.000
III	NDAMVO	8.500.000
IV	NGALLA	8.500.000

Soit : 34.00.000F (TRENTE QUATRE MILLIONS DE FRANCS) ;

4. Allotissement

Les travaux objets du présent avis d'appel d'offres national ouvert sont répartis en 4 lots. Un soumissionnaire peut gagner un ou tous les quatre lots

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'appel d'offres national est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages et étant responsable d'un atelier.

Un seul soumissionnaire sera adjudicataire des quatre lots.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'appel d'offres national ouvert, sont financés par la **Budget d'Investissement Public (BIP) MINDEVEL, EXERCICE 2024**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de KOBDOMBO : Secrétariat Général, auprès du « **bureau des cadres** » Tel : **677 76 64 15 / 678 21 12 40** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de KOBDOMBO, Secrétariat Général, auprès du « **bureau des cadres** » dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de **15 000F (quinze mille francs) CFA, par forage** représentant les frais de dossier, à la Recette municipale de la commune de KOBDOMBO.

LOT	Localité	MONTANT en FCFA
I	NKPWANZE (YINDA)	15.000
II	EBEKOB	15.000
III	NDAMVO	15.000
IV	NGALLA	15.000

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de KOBDOMBO **au plus tard le 16 février 2024 à 11 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°002/AONO/C- KOBDO/CIPM/2024 DU 17 JANVIER 2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO :

LOT 1 : Construction d'un forage équipé de PMH dans la localité de : NKPWANZE (YINDA)

LOT 2 : Construction d'un forage équipé de PMH dans la localité de : EBKOB

LOT 3 : Construction d'un forage équipé PMH dans la localité de : NDAMVO

LOT 4 : Construction d'un forage équipé de PMH dans la localité de : NGALLA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **170 000 Francs (cent soixante-dix mille Francs) CFA par forage**.

LOT	Localité	MONTANT en FCFA
I	NKPWANZE (YINDA)	170.000
II	EBEKOB	170.000
III	NDAMVO	170.000
IV	NGALLA	170.000

Et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres national ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 16 février 2024 à partir de 12 Heures précises** par la Commission de Passation des Marchés siégeant dans la salle de délibérations de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Capacité financière égale à 100% du montant du marché ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie hydraulique ou Génie Rural (bac + 3 au moins) ;
- Absence de Pick-up (en propre) ;
- Absence d'aiguille vibrante, résistivité, théodolite, kit d'analyse de l'eau, et pompe à boue ;
- Note des critères valides inférieure à 25/30.

Critères essentiels

A- Présentation de l'offre	02 éléments
B- Références	07 éléments
C- Personnel d'encadrement	11 éléments
D- Organisation-planning-Méthodologie	05 éléments
E- Matériel	05 éléments

N.B : L'absence d'un seul de ces critères entraine l'élimination directe

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie DE KOBDOMBO (secrétariat général) Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert de la CONAC. **N° 1517 / 658 26 26 82 / 651 64 91 94**

YAOUNDE le 17 Janvier 2024

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE TIBATI

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2024 DU 22/01/2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 BOUTIQUES AU GRAND MARCHÉ DE TIBATI (PHASE II)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
610 120

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal Exercice 2024, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Construction de 14 boutiques au grand marché de Tibati (PHASE II)

2. Consistance des prestations

Les Travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- TRAVAUX DE LA SUPERSTRUCTURE (MAÇONNERIE - ELEVATION - BETON ARME)
- CHARPENTE - COUVERTURE - PLAFOND
- MENUISERIES METALLIQUES
- ELECTRICITE
- REVETEMENTS
- PEINTURE
- VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de **trente millions deux cent soixante-quatre mille quatre cent huit (30 264 408) FCFA.**

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Fonds Propres de la Commune, exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n°**610 120.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis tel :

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable : de **50.000 (cinquante mille) francs CFA**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard **le 27/02/2024 à 10 Heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2024 DU 22/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 14 BOUTIQUES AU GRAND MARCHÉ DE TIBATI (PHASE II)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché compléter et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **605 300 (six cent cinq mille trois cent) francs CFA et valable pendant trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 27/02/2024 à 11 heures** à la Mairie par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
5. La note technique inférieure à 70% des "oui".

6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 17 millions par année oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 15 millions oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires sur deux années; oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier): oui/non
5. Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non
6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

TIBATI le 19 Janvier 2024

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

ADDITIF N° 01 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CUED/SG/DAFE/SMPA/2024 DU 08 JANVIER 2024 ET AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES EQUIPEMENTS D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE D'EDEA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAFINANCEMENT: BIP/MINDDEVEL 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Le coût prévisionnel de la présente prestation est de cinquante-six (56 000 000) Francs CFA.
	Lire plutot Le coût prévisionnel de la présente prestation est de soixante millions (60 000 000) Francs CFA.

2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant d'un million cent vingt mille de francs (1 120 000 F) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).
	Lire plutot Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant d'un million deux cent mille francs (1 200 000 F) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

EDEA le 19 Janvier 2024

Le MAIRE

NLEND Albert Emmanuel

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !